



Le goût des autres : compte rendu de lecture

Book report: other people's taste

Jacques Curie



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/osp/5158>

DOI : [10.4000/osp.5158](https://doi.org/10.4000/osp.5158)

ISSN : 2104-3795

Éditeur

Institut national d'étude du travail et d'orientation professionnelle (INETOP)

Référence électronique

Jacques Curie, « Le goût des autres : compte rendu de lecture », *L'orientation scolaire et professionnelle* [En ligne], 30/3 | 2001, mis en ligne le 15 septembre 2004, consulté le 16 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/osp/5158> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/osp.5158>

Ce document a été généré automatiquement le 16 décembre 2020.

© Tous droits réservés

Le goût des autres : compte rendu de lecture

Book report: other people's taste

Jacques Curie

- 1 Le goût des autres, c'est ce que les autres apprécient, valorisent. C'est aussi le sentiment que l'on éprouve à l'égard des autres. Le film réalisé en 1999 par Agnès Jaoui et qui porte ce titre montre les relations qui peuvent exister entre ces deux jugements, comment les êtres et les choses prennent goût les uns par les autres et notamment comment la manifestation à autrui d'un goût partagé est un moyen de se faire apprécier de lui. Nous verrons que ce thème court plus ou moins souterrainement dans la plupart des contributions au présent numéro.
- 2 Une lecture transversale de ces contributions (qui n'a rien à voir avec une « lecture en diagonale ») permet de saisir tant leur étayage réciproque que leurs éventuelles dissonances. Celles-ci ouvrent des pistes pour des recherches nouvelles.
- 3 Parmi les nombreuses orientations possibles de discussion, j'en ai privilégié deux, non indépendantes d'ailleurs l'une de l'autre et toutes deux en rapport avec la norme sociale d'internalité (N.S.I.) :
- 4 - l'une concerne les recherches sur la manière de se faire apprécier d'autrui ;
- 5 - l'autre sur ce qui détermine quelqu'un à valoriser autrui.

Se faire apprécier d'autrui

- 6 Bien qu'il ne soit pas dans mes compétences de dresser une étude statistique de la fréquence des différents sous-thèmes de recherches sur la N.S.I., il me semble que les articles rassemblés dans ce numéro traduisent une certaine inflexion de leur répartition. Comme le soulignent Depret et Filisetti, les recherches ont jusqu'ici majoritairement porté sur la valorisation par les juges et évaluateurs de sujets perçus comme privilégiant les explications internes des comportements et/ou des événements. Dans de telles recherches, on s'intéresse principalement à l'acte de celui

qui juge, à la source du jugement. Or, il est assez frappant de constater la fréquence avec laquelle les articles de ce numéro déplacent l'interrogation en s'intéressant aux caractéristiques des sujets évalués, c'est-à-dire à la cible du jugement. Il s'agit de savoir dans quelle mesure la capacité des sujets à reconnaître les normes qui prévalent dans une situation est susceptible de leur valoir une appréciation positive de la part de ceux qui les évaluent. Ce déplacement a peut-être un sens par rapport au puissant mouvement de « curiosité » observable depuis quelques années pour le thème de la compétence (voire de l'employabilité), mouvement qui n'est lui-même pas sans rapport avec l'universalisation de la pensée libérale. Quoiqu'il en soit sur ce point, quatre articles sur six évoquent sous le terme de compétence sociale la capacité des sujets évalués à exhiber des comportements conformes aux attentes normatives de ceux qui les évaluent. Mais le terme « exhiber » possède deux sens. Ces deux sens dessinent deux lignes d'interprétation. Au sens propre exhiber veut dire simplement présenter un objet, manifester un sentiment, une opinion. Sous cette acception, on se bornera à constater que la manifestation par un sujet d'une préférence pour des explications internes entraîne des jugements plus favorables à son égard que s'il manifeste sa préférence pour des explications externes. Au sens figuré, exhiber veut dire « faire étalage de... ». Quand on dit qu'un sujet exhibe sa préférence pour des explications (des comportements ou des événements) en termes de personnalité plutôt qu'en termes de circonstances, on sous-entend que le type d'explication qu'il dit privilégier ne correspond pas nécessairement à ce qu'il estime vrai, mais à ce qu'il estime opportun de dire dans la situation où il se trouve. Cette présentation tactique de soi suppose au minimum un pré-requis : une clairvoyance sur ce qui est attendu dans la situation. Ce serait cette clairvoyance qui constituerait une dimension importante de la compétence sociale, c'est-à-dire de la capacité à se faire apprécier par autrui.

- 7 Cette approche pose une série de problèmes dont certains sont discutés dans les articles de ce numéro.
- 8 Ces problèmes peuvent être abordés par leur côté méthodologique mais chacun sait que cet aspect engage aussi des positions théoriques.
- 9 La clairvoyance normative a été classiquement évaluée grâce au paradigme de l'auto-présentation. Le degré de clairvoyance est mesuré par l'écart entre le nombre des réponses internes fournies par un sujet sous les deux consignes : « répondre de manière à se faire bien voir » (B.V.) et « répondre de manière à se faire mal voir » (M.V.). Plus cet écart est important plus le sujet se montrerait clairvoyant sur le fait qu'il existe une N.S.I. et qu'il est attendu de lui qu'il s'y conforme. Cette technique est utilisée ici par Joly-Pottuz, Desrichard et Carbonnel dans leur article sur l'altération des auto-présentations normatives des traumatisés crâniens graves (T.C.G.). Ces auteurs montrent que les T.C.G. présentent un écart moindre de la fréquence des réponses internes entre leur présentation normative (B.V.) et contre normative (M.V.) que des sujets « normaux ». C'est ce manque de clairvoyance ou cette incapacité relative à changer de position qui expliquerait les difficultés d'insertion sociale des T.C.G. ¹).
- 10 Or, cette procédure fait l'objet de critiques convergentes dans les articles suivants, aussi bien par Guingouain que par Bressoux et Pansu. Ces critiques, que le lecteur aura relevées, conduisent Guingouain à adjoindre aux mesures issues du paradigme classique d'auto-présentation (mesure de l'internalité « spontanée » par le questionnaire standard et mesure de la clairvoyance par la différence B.V.-M.V.) une technique originale inspirée de recherches sur la métacognition. Cette technique

destinée à mesurer la compétence métacognitive des sujets consiste à mettre les sujets expérimentaux face à la contradiction normative de sujets présentés comme *externes* dont il leur est dit qu'ils ont été recrutés et d'autres sujets présentés comme *internes* et qui n'auraient pas été recrutés (c'est en quelque sorte le paradigme inversé d'identification). Les sujets expérimentaux sont ensuite invités à remplir un questionnaire d'internalité soit pour obtenir un renforcement positif soit pour obtenir un renforcement négatif (être ou ne pas être recruté). Il s'agit donc de « confronter des individus à des situations où la N.S.I. n'est pas respectée puis de leur demander de reproduire cette erreur à la norme dans une situation proche ». Les résultats obtenus montrent que la mesure de la compétence métacognitive est corrélée positivement avec la clairvoyance (telle que mesurée par la différence B.V.-M.V.) et négativement avec l'internalité « spontanée » (telle que mesurée au questionnaire standard d'auto-présentation) ². Ce résultat, qui indique selon l'auteur que « l'internalité constitue une entrave à la mobilisation métacognitive », mériterait d'être introduit dans la discussion des résultats contradictoires fournis par la littérature sur la relation entre clairvoyance et normativité du jugement (les évaluateurs qui font le plus intervenir la N.S.I. dans leurs jugements sont-ils ou non les moins clairvoyants ?). Mais en tout cas, ils apportent un appui à l'hypothèse exprimée dans l'article suivant par Bressoux et Pansu selon laquelle l'écart entre une auto-présentation normative (se faire bien voir) et une auto-présentation contre normative (se faire mal voir) n'a pas le même sens selon que l'on adhère ou non à la norme d'internalité c'est-à-dire selon que l'on répond d'une manière interne ou externe au questionnaire standard. Cette hypothèse conduit ces deux auteurs à traiter séparément les trois mesures du questionnaire d'auto-présentation remplis par leurs élèves avec pour résultats de montrer que la valorisation de leurs élèves par les enseignants présente des relations différentes avec ces trois mesures :

- liaison non linéaire avec l'internalité spontanée ; ce sont les élèves qui ont un score d'internalité *moyen* qui sont les plus sévèrement jugés ;
 - liaison linéaire et positive avec les réponses fournies sous consigne d'approbation sociale ;
 - absence de liaison avec les réponses fournies sous consigne de désapprobation sociale.
- 11 Le deuxième résultat montre bien que les sujets les plus valorisés sont ceux qui savent se faire apprécier en exhibant (au sens figuré du terme) un comportement conforme à la norme. Les auteurs sont donc fondés à dire que ce résultat traduit un effet de la clairvoyance des élèves à l'égard de cette norme. Mais, il faut souligner que ce résultat est acquis selon une procédure différente de la procédure classique du paradigme des juges. Les évaluateurs sont les enseignants de ces élèves ; ceux-là leur sont connus par leurs comportements quotidiens en classe et non par des réponses fictives à un questionnaire d'internalité (les réponses des élèves au questionnaire d'auto-présentation rempli par les élèves ne sont pas communiquées aux enseignants). Le jugement émis par les enseignants dépend donc dans cette situation de leur propre clairvoyance sur le rapport que chacun de leurs élèves entretient avec la N.S.I. En se souvenant des travaux sociométriques de Tagiuri ³, on pourrait dire aussi que la faveur dont jouissent les élèves internes dépend de leur « transparence ». Dès lors, le premier résultat obtenu par Bressoux et Pansu (liaison non linéaire entre internalité « spontanée » des élèves et positivité de l'évaluation par les maîtres) pourrait être interprété comme dépendant de cette « transparence » des élèves : seraient mieux appréciés les élèves dont le maître peut prévoir le mode de réaction privilégié (qu'ils soient très internes ou très externes : « avec ceux-là, on sait à quoi s'en tenir ») par

contraste avec l'inconstance que reflète chez les autres l'équiprobabilité de leurs présentations internes et externes (« avec ceux-là, on ne sait pas sur quel pied danser »). L'hypothèse d'un effet de transparence n'est d'ailleurs pas contradictoire avec l'interprétation des auteurs en termes d'influence d'une nonne de consistance sur laquelle nous allons revenir. Clairvoyance et transparence se conditionnent mutuellement soulignant ainsi la portée des remarques de Depret et Filisetti selon lesquelles interviennent dans les situations de jugement les interactions entre la cible et la source. À trop l'oublier on risquerait de verser à nouveau dans les psychologies sociales différentielles ou taxonomiques dont Moscovici a justement montré les insuffisances ⁴.

- 12 Une dernière remarque méthodologique peut-être faite à propos de ce questionnaire standard. Pour des raisons qu'il serait un peu long de rappeler ici, on peut regretter que la mesure de l'internalité soit faite par la technique du choix forcé et non par une mesure séparée de l'internalité et de l'externalité à l'aide d'échelles de type Likert. N'est-il pas un peu contradictoire de postuler le caractère non symétrique des effets de l'internalité et de l'externalité et de mesurer l'une et l'autre par une technique qui implique leur complémentarité et leur symétrie ?

La combinaison des normes sociales dans la valorisation d'autrui

- 13 Outre l'accent mis sur la clairvoyance à l'égard des nonnes comme composante de la compétence sociale, les articles de ce numéro de l'O.S.P se signalent à l'attention par l'intérêt fort qu'ils manifestent pour les effets d'interaction (au sens statistique du terme) entre plusieurs normes sociales (dont la N.S.I.) sur les jugements exprimés à l'égard d'autrui.
- 14 Depuis les premiers travaux sur la N.S.I. et en particulier depuis Jellison et Green (1981) et leur développement en particulier par Dubois et Beauvois, nous constatons que la N.S.I. sous-tend les jugements évaluatifs : les sujets qui fournissent le plus d'explications internes font l'objet, au moins dans notre culture, des jugements les plus positifs de la part de leurs évaluateurs. Ce constat a été renouvelé trop souvent pour être mis en doute. Dans le présent numéro, le deuxième résultat de Bressoux et Pansu évoqué ci-dessus va dans ce sens ainsi que les effets principaux des analyses opérées par Tarquinio et Tarquinio. Mais en réalité ces deux articles, et c'est leur intérêt, montrent que les relations entre caractéristique interne de la cible et jugement évaluatif par la source du jugement ne sont pas aussi simples qu'il y paraît de prime abord. Ces relations ne sont pas exemptes de quelques contingences.
- 15 Cependant, retenons pour l'instant la tendance générale de ces constats et posons-nous la question de savoir pourquoi les sujets perçus comme internes sont survalorisés par rapport aux sujets perçus comme externes.
- 16 À cette question, il existe deux types de réponses :
- la première fait appel à la notion d'homophilie (pour une discussion de cette notion, voir Maisonneuve, 1966; Maisonneuve & Lamy, 1993) ⁵ : on aime bien ce qui nous ressemble. Du temps où j'évaluais des copies d'examen j'essayais de garder en mémoire, pour m'en méfier, la phrase de La Rochefoucault « on trouve toujours intelligents les gens qui sont de votre avis ». Bref, si les évaluateurs apprécient les internes c'est qu'ils reconnaîtraient en eux

l'expression de leurs propres valeurs. Or, cette interprétation ne correspond nullement à certains résultats déjà obtenus et notamment à ceux de Dubois (2000) rapportés dans l'article par Dubois et Beauvois du présent numéro, résultats qui conduisent ces deux auteurs à soutenir une deuxième explication de l'effet de la N.S.I. sur le jugement évaluatif.

- la réponse en termes de statut prescrit de l'évaluateur ; la recherche de Dubois constate en un premier temps l'existence dans une population expérimentale d'une pluralité de stratégies d'auto-présentation : stratégie normative (choix d'explications internes pour les événements positifs et négatifs), stratégie d'auto-complaisance (choix des explications internes pour les événements positifs et des explications externes pour les événements négatifs), stratégie modeste (choix inverse de ceux des auto complaisants), stratégie externe (choix systématique des explications externes tant pour les événements négatifs que positifs). Ces stratégies sont d'inégale fréquence, les stratégies internes étant les plus nombreuses conformément à la ligne générale des résultats des recherches sur la N.S.I. En une deuxième étape, les mêmes sujets sont invités à évaluer le potentiel scolaire ou universitaire de pairs connus par leurs réponses à un questionnaire d'auto-présentation. La thèse de l'homophilie permettrait de prévoir que les sujets évalueraient plus positivement leurs pairs qui manifestent la même stratégie d'auto-présentation qu'eux-mêmes. Or, les résultats obtenus infirment cette prévision : « tous les sujets, quelle que soit la stratégie qu'ils avaient mise en oeuvre auparavant dans le paradigme de l'auto-présentation, attribuèrent plus de potentiel scolaire à leurs pairs internes ». Ce résultat a une double portée. Il montre en effet :
 - d'une part que les sujets qui, dans la première étape de la recherche, ne choisissent pas la stratégie interne ne sont pas pour autant ignorants de l'existence de la N.S.I. puisque, placés dans une situation d'évaluation, ils mettent en œuvre cette norme ;
 - d'autre part que c'est le fait même d'être dans la position d'évaluateur qui entraîne la mobilisation de la N.S.I. L'évaluateur est en tant que tel le représentant du fonctionnement social et doit respecter la logique et les contraintes de celui-ci et privilégier les sujets conformes aux normes de ce système c'est-à-dire les sujets internes et cela quelles que soient ses préférences personnelles.
- 17 Cette analyse confirme donc les auteurs dans leur hypothèse qu'il existe deux registres dans l'évaluation des personnes : registre affectif de la désirabilité et registre de l'utilité sociale. C'est à ce second registre qu'est associée la N.S.I. La réponse à la question de savoir pourquoi les juges survalorisent les sujets internes est donc ici qu'il s'agit d'un comportement qui obéit à une prescription de rôle dès lors que ce rôle est accepté (en toute liberté, bien sûr...). Certes, indiquent les auteurs, un tel comportement peut générer quelque inconfort. Notamment lorsque les évaluateurs doivent favoriser (promouvoir, recruter, déclarer digne du titre de docteur...) des sujets qui leur apparaissent peu attachants (de faible désirabilité) mais par ailleurs présentant des caractéristiques de forte utilité sociale (intelligents, dynamiques...). Pour réduire cet inconfort les évaluateurs peuvent, comme nous l'avons vu plus haut, se rendre non clairvoyants à l'usage qu'ils font de la norme. Ou bien, selon des processus de rationalisation et d'internalisation, apprendre à aimer ce qui au départ n'était qu'utile.
- 18 C'est au fond la discussion de cette thèse culturaliste fort consistante et stable qui fait l'originalité des recherches qui, dans le présent numéro, examinent la question des interactions entre la N.S.I. et d'autres normes sociales. En effet, cette thèse rappelée ici par Dubois et Beauvois fait de l'évaluateur l'agent soumis d'un système social fondamentalement hiérarchisée qui lui demande de hiérarchiser les sujets qu'il doit

évaluer en fonction de leur conformité à des valeurs sociales d'utilité et de participer ainsi à la reproduction de ce système social en son identité hiérarchisée. A l'inverse, les recherches sur les effets d'interaction entre plusieurs normes sont sous-tendues par l'idée que l'évaluateur n'est pas l'homme d'une seule norme mais de plusieurs.

- 19 Des interactions sont testées entre la N.S.I. et :
- le niveau scolaire de la classe et de l'élève ;
 - la consistance des comportements normatifs des élèves ;
 - l'attractivité physique des sujets à évaluer.
- 20 L'influence du niveau scolaire des élèves est présentée par Tarquinio et Tarquinio comme résultant d'un effet de contexte. L'effet de la N.S.I. sur les jugements évaluatifs devrait, estiment-ils, être affaibli voir annulé pour des sujets de niveau trop élevé ou trop faible. C'est pourquoi ils ne retiennent dans leur recherche que des élèves de niveau scolaire intermédiaire dichotomisés en élèves « moyens » et « moyens faibles ». Remarquons toutefois qu'aucune donnée n'est fournie dans l'article à l'appui de ce choix. Mais remarquons aussi que ce choix repose sur l'hypothèse selon laquelle l'effet de la N.S.I. ne s'exerce pas d'une façon générale mais que l'extension de son champ d'influence est limitée. Limitée par quoi ? Peut-être par des considérations de vraisemblance et de réalisme que Leyens évoquait dans sa préface au livre de N. Dubois (1994) ⁶.
- 21 Cet effet de contexte est plus directement traité par Bressoux et Pansu. Ils observent que les jugements évaluatifs des élèves par leurs enseignants dépendent du niveau moyen de la classe. Leur jugement est d'autant plus sévère que ce niveau moyen est élevé. Les enseignants tendent à relever le niveau des classes les plus faibles et à abaisser celui des classes les plus fortes. Pourquoi ? Cette observation mériterait sans doute un peu plus de commentaires que n'en font ici les auteurs. Mais, ne peut-on supposer que cette pratique provient du fait qu'à travers l'évaluation les enseignants ne visent pas seulement une hiérarchisation sociale des élèves mais aussi qu'ils se livrent à un acte éducatif dont la logique consiste à encourager les faibles et à stimuler les forts ? ⁷
- 22 Comme je l'ai indiqué dans le paragraphe précédent, Bressoux et Pansu évoquent l'existence d'une norme de consistance qui expliquerait que ce sont les sujets présentant des scores d'internalité *moyens* qui sont les moins bien évalués, les sujets franchement internes et externes étant les mieux évalués. J'ai suggéré plus haut l'hypothèse, qui n'est qu'une hypothèse, selon laquelle l'intervention de cette norme pourrait s'expliquer par le fait que seuls des comportements consistants permettent à l'enseignant de faire jouer à l'évaluation son rôle pédagogique dans la mesure où l'appréhension du mode habituel de réaction de l'élève lui permet de connaître les leviers sur lesquels il peut agir pour faire progresser les élèves.
- 23 L'attractivité physique des élèves étudiée par Tarquinio et Tarquinio laisse à son tour apercevoir quelques interactions significatives et signifiantes. L'attractivité physique exerce un effet positif sur l'évaluation des élèves moyens et un effet négatif chez ceux qui sont scolairement les plus faibles. Autrement dit, *chez ces élèves faibles sont valorisés ceux qui ne sont pas attractifs*. Les auteurs interprètent ce résultat dans des termes voisins de Bressoux et Pansu en évoquant l'idée que ce résultat s'expliquerait par une norme de consistance entre attractivité physique et performance scolaire. Les élèves faibles et beaux contreviendraient au stéréotype selon lequel « ce qui est bon est beau » (avec pour corollaire que les élèves faibles ne peuvent être attractifs). Mais, ne pourrait-on

voir aussi (ou alternativement) dans ce constat, qui se répète chez tous les élèves faibles qu'ils soient internes ou externes, la trace d'une volonté des enseignants de ne pas « enfoncer » les plus démunis à la fois sur le plan de la beauté et des performances scolaires et de manifester à leur égard une indulgence compensatrice, indulgence qui n'a pas lieu d'être à l'égard des élèves qui cumulent les avantages d'une meilleure réussite scolaire, de la beauté et de... l'internalité.

- 24 Naturellement les quelques pistes interprétatives que m'a suggérées la lecture de ces articles ne sont en rien décisives. Elles tendent simplement à encourager des recherches qui viseraient à considérer la conduite évaluative comme une *construction personnelle* qui ne se réduirait pas à une soumission à une norme mono fonctionnelle prescrite mais qui pourrait être analysée comme l'élaboration, plus ou moins clairvoyante, par les évaluateurs de *compromis* entre des incitations multiples et contradictoires émanant tant de l'appareil scolaire que des autres milieux de vie d'enseignants de moins en moins définissables par leur seule appartenance professionnelle.
-

NOTES

1. Mais il n'existe pas d'indication dans cet article sur une estimation directe du degré de difficulté d'insertion de chacun des 10 T.C.G. étudiés (la technique des juges pourrait être utilisée) et donc pas de mesure directe de la corrélation entre degré de clairvoyance et de difficulté d'insertion.
2. Du moins chez des adultes. Les résultats ne sont pas significatifs pour des enfants mais cette différence n'est pas discutée dans l'article.
3. Tagiuri, R., Blake, R., & Bruner, J.S. (1958). Some determinants of the perception of positive and negative feelings in others. *Readings in social psychology*, 110-117.
4. Moscovici, S. Préface au livre de Jodelet D., Viet P., & Bernard, P. (1970). *La psychologie sociale, une discipline en mouvement*. Paris-La Haye, Mouton, 9-64.
5. Maisonneuve, J. (1966). *Psycho-sociologie des affinités*. Paris : P.U.F. Maisonneuve, J., & Lamy, J. (1993). *Psycho-sociologie de l'amitié*. Paris : P.U.F.
6. Dubois, N. (1994). *La norme sociale d'intentionnalité et le libéralisme*. Grenoble : P.U.G.
7. Ce n'est pas toujours le cas. Il serait peut-être intéressant à cet égard de comparer l'effet de la N.S.I. dans les jugements d'enseignant universitaires et de classes préparatoires.

AUTEUR

JACQUES CURIE

est Professeur Émérite de Psychologie à l'Université Toulouse Le Mirail et membre du laboratoire Personnalisation et Changements Sociaux. Contact : Université Toulouse Le Mirail et membre du laboratoire Personnalisation et Changements Sociaux. Courriel : curie@univ-tlse2.fr.